

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1108 du 24 septembre 1945

n° 1108

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

un pécule de quatre mille cinq cents francs (<4.500 frs) est alloué au caporal Abdallah Kamil, mle 215, libéré pour fin de contrat le 9 septembre 1945. après 15 ans de service accomplis.